

# LA CHRONIQUE DU PÉAGE DE ROUSSILLON N° 8 - OCTOBRE



## Cadre de vie

### LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ DE LA MUNICIPALITÉ

Au début de l'été, le Maire a rencontré les riverains de l'allée Jean Moulin. Des mesures ont été prises concernant le portail qui depuis est fermé afin de préserver la tranquillité des riverains.

Les élus se sont rendus également aux Ayencins suite aux violences urbaines du 16 juillet dernier. Un conseil de quartier a été mis en place et des aménagements devraient être réalisés prochainement.

Début septembre, le Maire André Mondange, son premier adjoint Louis Mercier et les services de la mairie ont une nouvelle fois rencontré les riverains de l'allée Jean Moulin et les résidents des Tourmalines pour des problèmes d'incivilités. Le Maire a écouté attentivement les remarques des riverains exaspérés de la situation de ces derniers mois. Un courrier a été envoyé à la sous-préfecture pour demander de renforcer les effectifs de la gendarmerie afin qu'ils prévoient davantage de passages. La police municipale va également accentuer les passages sur ce quartier.

L'exaspération est palpable, les riverains des différents quartiers sont excédés car une poignée d'individus viennent perturber leur tranquillité. Le Député, Yannick Neuder, a interpellé le Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin pour que des renforts conséquents soient attribués rapidement.

L'installation de caméras supplémentaires sur les lieux stratégiques et la mise en place du Centre de Supervision Urbain font partie du plan d'action de la commune dans le cadre de la lutte contre la délinquance. Elles participeront également à la mise en place d'actions dissuasives de prévention. Le CSU devrait être opérationnel d'ici début 2023.

**« La sécurité dans toutes ses dimensions est un droit pour toutes les citoyennes et tous les citoyens. Elle doit faire l'objet d'une priorité.**

*Elle est avant tout une compétence régalienne de l'Etat, mais elle est l'affaire également de toutes et de tous, de part l'éducation que l'on donne à nos enfants et de nos comportements individuels. Les élus locaux doivent aussi prendre leurs responsabilités et faire des choix pour que personne ne soit inquiété de par son genre, son origine, son orientation sexuelle ou par un ensauvagement de la société, du trafic parallèle par exemple ! Le droit au bonheur commence par là. Comment vivre sereinement, s'épanouir dans une société de la peur, la menace, la violence ? »*

André Mondange



## Cadre de vie

# LE STATIONNEMENT DANS LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE BIENTÔT RÉGLEMENTÉ

**Le stationnement réglementé en question est le stationnement limité dans le temps.**

Dans la rue de la République, près des commerces, le stationnement deviendra temporaire. Il sera donc permis de se garer pour un temps défini, au-delà duquel le conducteur devra quitter son stationnement, sous peine d'amende. Le stationnement ne sera pas payant. La ville va prochainement faire l'acquisition

de 4 horodateurs afin de réguler le temps de stationnement et de favoriser le turnover. Ces horodateurs seront alimentés en électricité par des panneaux photovoltaïques, ce qui permettra à la ville de réaliser d'importantes économies d'énergie. Ces appareils seront installés dans la rue de la République et sur la

place de la Halle.

Le stationnement est limité à 30 minutes le matin et 30 minutes l'après-midi. Le stationnement est libre de 12h à 14h et à partir de 18h.



## Vie municipale

# EN QUOI CONSISTENT LES TRAVAUX EN COURS DANS LE PÉAGE ?

**La Communauté de Communes EBER pilote et finance la reconstruction complète des réseaux d'eau, alimentation et assainissement. Ces travaux prennent place sur les rues du centre-ville.**

Les canalisations de la Place Paul Morand et des rues adjacentes avaient 75 ans et étaient délabrées.

L'époque du tout à l'égout est terminée, la séparation des eaux usées et des eaux pluviales est une obligation légale.

L'eau est un bien commun qu'il faut économiser, il est nécessaire de lutter contre les fuites et le gaspillage.

Deux bassins de récupération d'eau pluviales ont été créés : un sous la place Paul Morand, le second sous la place Guigal et Capelli. Ils permettent de stocker des grandes quantités d'eau de pluie et ainsi de déléster la station d'épuration des Iles, d'éviter les inondations, de favoriser l'infiltration de l'eau dans la nappe phréatique et aussi de participer à l'irrigation des végétaux.

Concernant les travaux portés par la Commune, nous sommes en train de

réaménager la place Paul Morand. Compte-tenu du réchauffement climatique, nous avons fait le choix d'en faire un îlot de fraîcheur avec le soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département. Ces travaux consistent à la désimperméabilisation des sols, une végétalisation importante, une fontaine sèche en circuit fermé ainsi que du mobilier urbain qui permettra d'en faire un espace de convivialité au cœur de notre ville.

Il restera une partie en parking et le marché reviendra le jeudi et le samedi à la fin des travaux.

Une nouvelle stratégie de stationnement va être mise en place pour favoriser le turnover près des commerces.

Les rues adjacentes vont être réaménagées afin de proposer des circulations piétonnes plus agréables et sécurisées.

La rue des Mourines va être la première à être relookée à partir du mois de novembre.

Différentes acquisitions et démolitions vont permettre la création et l'extension de parkings dans le centre-ville. Les aires de stationnement de la place Paul Morand seront retrouvées à l'identique sur ces nouvelles emprises. Un local adjacent à l'école Ollier a déjà été démolé et l'extension du parking commence mi-novembre.

Nous sommes conscient des désagréments afférents aux travaux mais l'enjeu est considérable.

Il est aussi primordial que chacune et chacun fasse des efforts et accepte de marcher 5 minutes à pieds.

Après des années d'immobilisme la reconstruction du Péage est en route !



## CÉRÉMONIE EN SOUVENIR DE GUIGAL ET CAPELLI

Mardi 23 août, la cérémonie en souvenir de Guigal et Capelli, deux résistants tombés sous les balles des nazis, a eu lieu.



Après une intervention de Dominique Dichard pour le PCF et la lecture d'un poème par Robert Buffat, le Maire, André Mondange, rappelait l'histoire de ces deux résistants péageois qui se sont sacrifiés pour la liberté.

Le public est venu nombreux. Yannick Neuder, Député de notre circonscription, Sylvie Dezarnaud, Présidente de la

communauté de communes, Christèle Grangeot, Conseillère départementale, les élus des communes voisines étaient également présents afin d'honorer la mémoire de ces deux héros.

Les gerbes ont été déposées sur la stèle et une minute de silence respectée en leur mémoire.

## Vie éco

## UN RÉEL SUCCÈS POUR LA FOIRE DES COMMERÇANTS

La foire du Péage de Roussillon s'est déroulée le 11 septembre dernier sous un soleil radieux. Pour l'occasion, le centre-ville a été entièrement consacré aux piétons.

Le programme était riche d'animations et les familles se sont déplacées en nombre afin de profiter des spectacles de rue, des prestations de nos danseuses des associations Select Danse et Flying Butterfly mais aussi pour faire de bonnes affaires auprès des commerçants péageois ouverts pour cette occasion.

Des artisans, des créateurs et des producteurs régionaux exposaient dans l'artère principale de la ville.

Pour les plus petits, de nombreux jeux pour enfants étaient installés et il y avait du choix pour se restaurer où boire un verre entre amis ou en famille.

Du soleil, de la musique, de la danse et du spectacle, une belle réussite ! Bravo à l'association des commerçants « Le péage de vos envies » qui continuent d'animer notre centre-ville.



## Travaux

## PASSAGE OLLIER

Le passage entre l'école primaire et la maternelle Ollier a été sécurisé. Ce cheminement est pratique pour les parents devant récupérer leurs enfants dans les deux écoles.



## DÉMOLITION DE LA CIB

La CIB a été démolie afin d'agrandir le parking Guigal et Capelli et d'aérer l'école maternelle.

Les parents bénéficieront de places de stationnement supplémentaires et d'un accès direct à l'école dès que les travaux seront terminés : en février 2023.

En attendant le revêtement final, l'espace de stationnement Guigal et Capelli est de nouveau accessible depuis le 19 septembre dernier jusqu'au lundi 14 novembre, soit pendant deux mois.

A partir du 15 novembre les travaux du parking et la rue des mourines reprendront pour trois mois, et ce jusqu'au 15 février.

Un passage temporaire sera aménagé afin de pouvoir emprunter le passage Ollier entre les deux écoles.



## Service enfance - jeunesse

### UN SUPERBE ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS !

#### Les enfants se sont amusés tout l'été.

Un programme bien chargé et de nombreuses activités ont été proposées par les animateurs du centre de loisirs. Ce sont 16 agents contractuels qui ont été embauchés pour cet été afin de venir renforcer les effectifs des animateurs permanents. Une bonne équipe, de la bonne humeur et du soleil tout l'été !

Merci à tous d'avoir fait passer de bonnes vacances aux enfants et de votre engagement quotidien auprès d'eux...



### LE CENTRE DE LOISIRS ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Le bâtiment appelé « annexe Ollier » qui était autrefois l'ancienne école a été reconverti en centre de loisirs pour les enfants de 6 à 12 ans qui occupaient principalement le 1<sup>er</sup> étage, le second n'étant actuellement pas occupé.

À la suite d'un départ d'incendie volontaire durant l'été 2019, ce bâtiment a été fermé. En 2021, la municipalité a fait le choix de réhabiliter entièrement le premier étage afin d'y accueillir de nouveau le centre de loisirs. Les travaux de désamiantage du premier étage ont eu lieu durant l'été 2020 pour un montant d'environ 25 000 €. Une réhabilitation totale du premier étage a été réalisée (isolation, ventilation, plafonds, sols, réseaux, sanitaires etc...) pour un montant total de 460 000 €.

Le nouveau centre de loisirs de plus de 300 m<sup>2</sup> est composé de 5 grandes salles d'activités, 2 sanitaires, 1 cuisine appropriée aux enfants ainsi que l'ensemble des aménagements nécessaires (placards, réseau internet, téléphonie etc...) pour accueillir les enfants dans des locaux modernes et adaptés afin de passer de bons moments avec les copains.

Le centre de loisirs devrait être opérationnel pour les prochaines vacances de la Toussaint. L'inauguration est prévue quant à elle, le mercredi 30 novembre.



**LA CHRONIQUE  
DU PÉAGE  
DE ROUSSILLON  
N° 8 - OCTOBRE 2022**

MAIRIE - 35 rue Adolphe Garilland - 38550 Le Péage de Roussillon

☎ 04 74 11 15 55 ✉ [adm.accueil@le-peage-de-roussillon.fr](mailto:adm.accueil@le-peage-de-roussillon.fr)

Horaires : du lundi au vendredi 8h-12h00 et 13h30-17h

[www.le-peage-de-roussillon.fr](http://www.le-peage-de-roussillon.fr)

f lepeagederoussillon

📷 ville\_du\_peage\_de\_roussillon

**LE PÉAGE DE  
ROUSSILLON**

Directeur de la publication : André Mondange  
Responsable de la rédaction : Séverine Vanveggelen  
Création de la maquette et mise en page :  
Stéphane Bonnard / sextant creative

Imprimé par : sextant creative  
Dépôt légal 10/2022  
Tirage : 3 500 Exemplaires

